



FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du : 04-jui.-2019

Date de révision 04-jui.-2019

Version 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit de l'étiquette BIO Charge
Autres moyens d'identification
Code(s) CUP Non applicable
Code du produit CD03
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Désodorise les tapis et tissu d'ameublement
Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que l'usage prévu.

Renseignements sur le distributeur

Adresse du fournisseur Bridgepoint Systems 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 USA	Adresse du fabricant AramSCO 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 USA
--	--

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise 1-800-658-5314
Téléphone d'urgence de l'entreprise United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)
International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)
Numéro de téléphone en cas d'urgence Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux

**Aspect** liquide limpide**État physique** Liquide**Odeur** Aucun**Conseils de prudence - Prévention**

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation
Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Dangers non classés ailleurs (DNCA)**Autres informations**

- Peut être nocif en cas contact avec la peau
- Peut provoquer somnolence ou vertiges

Dangers généraux

Tenir hors de portée des enfants

S'il vous plaît voir Section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'informations

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Alcools, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition**Conseils généraux**

Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage.

Contact avec la peau

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.

Inhalation

Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas d'inhalation accidentelle de vapeurs.

Ingestion Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux Aucun renseignement disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Conseils pour les intervenants d'urgence Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage	Utiliser un équipement de protection personnelle. Endiguer. Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.
------------------------------	---

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire	S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
--	--

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/conditions d'entreposage	Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.
--	---

Matériel d'emballage Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide		
Aspect	liquide limpide	Odeur	Aucun

Couleur	Aucun	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Propriété	VALEURS	Remarques • Méthode	
pH	7.5		
Point de fusion	Aucun renseignement disponible		
Point/intervalle d'ébullition	> 100 °C / > 212 °F		
Point d'éclair	> 94 °C / > 201 °F		
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible	>1	
inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible		
Limites d'inflammabilité dans l'air			
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible		
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible		
Pression de vapeur	17.5	17.5	
Densité de vapeur	0.670		
Densité	1.009		
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau		
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible		
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucun renseignement disponible		
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible		
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible		
Viscosité, cinématique	Aucun renseignement disponible	200 cps	
Viscosité, dynamique	Aucun renseignement disponible		
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible		
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible		
<u>Autres informations</u>			
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible		
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible		
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	Aucun renseignement disponible		
Densité	Aucun renseignement disponible		
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

- Inhalation** Éviter de respirer les vapeurs ou la brume. Peut causer une irritation.
- Contact avec les yeux** Éviter le contact avec les yeux. Un contact avec les yeux peut causer une irritation. Peut causer une irritation temporaire des yeux. Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
- Contact avec la peau** Éviter le contact avec la peau. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
- Ingestion** NE PAS goûter ou ingérer. L'ingestion peut causer un inconfort au niveau de l'estomac.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Alcohols, C9-11, ethoxylated 68439-46-3	1400 mg/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

- Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun renseignement disponible.
- Affections oculaires/irritation** Aucun renseignement disponible.
- Sensibilisation** Aucun renseignement disponible.
- Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.
- Cancérogénicité** Aucun renseignement disponible.
- Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.
- Toxicité pour le développement** Aucun renseignement disponible.
- STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.
- STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.
- Toxicité chronique** Éviter une exposition répétée.
- Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

- ETAmél (orale) >5000 mg/kg
- ETAmél (cutané) >5000 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

Persistance et dégradabilité
Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation
Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballages contaminés	Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u>	NON RÉGLEMENTÉ
<u>IMDG</u>	NON RÉGLEMENTÉ
<u>IATA</u>	NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Danger de libération soudaine de pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Aucun			

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	risque pour la santé 1	inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - PROTECTION INDIVIDUELLE X
HMIS	risque pour la santé 1	inflammabilité 1	danger physique 0	

Préparée par Aramsco
Environmental Health & Safety

Date de révision 04-jui.-2019

Note de révision

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Le (M) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau . Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Aramsco pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société . Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Aramsco ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique